



ADEAR
du GERS

VALORISER LE BOIS SUR SA FERME (1 JOUR)

OBJECTIFS

Se familiariser avec les ressources de l'arbre et la valorisation du bois existant ou potentiellement existant sur l'exploitation permettant de diversifier l'activité et la production. Aborder les aspects techniques liés à la valorisation du bois sur les exploitations agricoles et d'expliquer des cas concrets sur le terrain.

PROGRAMME

Mardi 27 novembre

- 1) Constitution et élaboration du bois.
- 2) Le bois : produit de l'arbre et produit agricole. Notion de productivité. Différents produits de l'arbre : matières, matériaux, substances. Différents usages du bois : utilisation domestique, au service de l'exploitation agricole, destiné à la vente.
- 3) Différentes origines du bois : « fruitier », « forestier ». Différentes essences : résineux, feuillus. Différentes valorisations du bois : brut, façonné, broyé...
- 4) L'arbre dans l'exploitation agricole. Aménagement et gestion de la ressource : Notion de renouvellement, d'arbrement, de diversité et de diversification. Planification : plan de gestion ou d'arbrement. Quantification de la ressource.
- 5) La trogne : l'arbre cultivé par excellence
- 6) Aspects techniques et pratiques de la valorisation. Récolte, transformation, utilisation. Principes d'intervention, de taille, d'élagage, d'abattage. Mécanisation et machinisme.



Mardi 27 novembre 2018



à Saint-Maur (Gers - 32)

Intervenant : Alain CANET,
formateur d'Arbre & Paysage 32.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques en salle et mise en pratique sur le terrain.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Valoriser le bois sur sa ferme.

DATES : Mardi 27 novembre 2018.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 13 novembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

VALORISER LE BOIS SUR SA FERME

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7 heures.

Public : Agriculteur et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 27 novembre à la ferme de Loran 32300 Saint-Maur. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités : Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

